

Orientation	Vers un capital nature et paysage préservé
Objectif	Améliorer la connaissance, prendre soin et mettre en valeur la nature et les paysages ordinaires et extraordinaires
Intitulé de l'action	8. Engager la requalification de sites patrimoniaux <u>8.1. Requalifier et mettre en valeur le site de la Magdeleine, dit Maladrerie des Templiers</u>

Description technique

Situées dans une boucle en rive droite de l'Ardèche, les ruines médiévales de la Magdeleine, plus connues sous le nom de « Maladrerie des Templiers » représentent un site patrimonial des gorges de l'Ardèche et un témoin d'une riche histoire où l'homme et l'environnement se confondent. Une légende populaire née au XIX^e siècle laissait entendre que des Templiers seraient venus se réfugier dans les gorges de l'Ardèche, après des arrestations orchestrées par le roi de France Philippe le Bel en 1307 et la dissolution de l'Ordre par le pape en 1312. Quatre campagnes de fouilles archéologiques menées entre 2012 et 2015 ont complètement déconstruit ce récit. Il s'agirait en réalité d'un établissement monastique dont les premiers bâtiments sont datés du XI^e ou XII^e siècle. Abandonné au XIV^e siècle, il est réinvesti par les charbonniers au XVI^e siècle puis au XIX^e siècle par des bergers. Le site est propriété de la commune de Le Garn.

Il accueille aujourd'hui des visiteurs qui arpencent les sentiers des gorges, mais il souffre de la dégradation naturelle de son patrimoine bâti, d'un manque de mise en valeur et de difficultés d'accès en raison d'un développement croissant de la végétation. Il représente également un risque de sécurité du public qui le fréquentent.

Un important travail de requalification, permettant la préservation de ce patrimoine exceptionnel, mais également sa valorisation auprès du grand public apparaît alors nécessaire.



Crédits photos : Agence Folléa-Gautier (2024)

La réalisation d'un plan de gestion opérationnel permettra de poser un cadre clair et pérenne des ambitions des partenaires pour la requalification et la gestion à long terme de ce site, affirmant notamment le rôle de chacun. Il déclinera à minima les thématiques listées ci-dessous :

- Entretien de la végétation autour du site et sécurisation de l'accès

Dans un premier temps et à court terme (2026), une convention d'entretien sera formalisée entre le syndicat de gestion des gorges de l'Ardèche, la communauté d'agglomération du Gard Rhodanien et la commune de Le Garn. Elle permettra de cadrer les modalités d'intervention du SGGA pour l'entretien du site et des sentiers qui y conduisent, depuis le Garn notamment.

Dans un second temps, un travail plus fin sur la sécurisation de l'accès devra être mené et d'éventuels aménagements légers pourront être envisagés (création de marches sur certaines zones très pentues par exemple)

- Entretien et sécurisation du bâti

Aujourd'hui, les bâtiments se dégradent et peuvent constituer un danger pour les visiteurs, tout en mettant en péril la pérennité à plus long terme de ces ruines. Un important travail de sécurisation du site par la réfection des maçonneries notamment sera donc mené. Il s'appuiera sur l'étude réalisée par la DRAC Occitanie en 2023.

Le cahier des charges des travaux à réaliser et des méthodes à employer sera rédigé avec le soutien de l'UDAP 30, en lien avec la Conservation régionale des monuments historiques (CRMH) et le Service régional de l'archéologie (SRA).

- Mise en valeur

Le site se situe aujourd'hui sur un parcours balisé depuis le village de Le Garn. Le faible entretien du site ces dernières années, notamment liées à des réticences à emmener les promeneurs sur un espace non sécurisé a pu nuire à sa notoriété. C'est pourquoi il sera important, à l'issue des travaux de sécurisation et entretien du site, de retravailler sur sa valorisation.

Cela pourra passer notamment par un travail d'interprétation, permettant de guider les visiteurs sur le site et de leur transmettre notamment les connaissances acquises sur l'histoire de ce site lors des fouilles menées entre 2012 et 2015 sous la direction de Nicolas Clément (ce n'est ni une maladrerie, ni un lieu de passage des Templiers...), ainsi que sur le paysage environnant. Si du mobilier est installé, il devra être sobre, en quantité limitée et respecter l'esprit des lieux.

Un travail de valorisation du parcours de découverte nouvellement aménagé sera mené avec les deux offices de tourisme : Provence Occitane et Gorges de l'Ardèche – Pont d'Arc. Des randonnées guidées pourront être organisées.

L'accès au site depuis la rivière mériterait également d'être évalué afin de faire découvrir ce patrimoine aux randonneurs et aux canoéistes.

Localisation : Site de la Magdeleine, dit Maladrerie des Templiers	Calendrier de réalisation				
	2026 Année 0	2027 Année 1	2028 Année 2	2029 Année 3	2030 Année 4
	2031 Année 5	2032 Année 6	2033 Année 7	2034 Année 8	

Montage technique et financier

Maitre d'ouvrage	Partenaires techniques	Partenaires financiers
Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien	Commune de Le Garn, commune d'Aiguèze, SGGA, UDAP 30, DRAC Occitanie (SRA notamment), CRMH Occitanie, Office de Tourisme Provence Occitane, Office de Tourisme Gorges de l'Ardèche – Pont d'Arc	Fondation du patrimoine, DRAC Occitanie, mécénat
Cout prévisionnel	Cofinancements attendus	
Environ 200 000 €	DRAC Occitanie : 40% maximum du montant total	
Suivi de réalisation		
Indicateurs de suivi / résultats	Les travaux de sécurisation, entretien et valorisation seront terminés. Le site sera fréquenté en toute sécurité et dans le respect du lieu. Un suivi de la fréquentation sera assuré	